



**Séance régulière du conseil**  
**le samedi 5 décembre 2020 à 9 h 00**  
**Centre communautaire de l'Île**

**Proposition d'ordre du jour**

1. Ouverture de la séance
2. Vérification du quorum
3. Lecture et adoption de l'ordre du jour
4. Adoption du procès-verbal de la séance régulière du 14 novembre 2020
5. Suivis au procès-verbal
6. Rapport de la Mairesse
7. Correspondance
8. Première période de questions
  - 8.1 Réponse aux questions de la séance précédente
  - 8.2 Questions
9. Affaires en cours
  - 9.1 Modification au calendrier des séances du conseil en 2021
  - 9.2 Déclaration des intérêts pécuniaires des élus
10. Affaires nouvelles
  - 10.1 Avis de motion pour le dépôt du projet de règlement no 184 sur le budget 2021
  - 10.2 Contrat d'entretien des chemins d'hiver
  - 10.3 Contrat pour la réalisation et l'entretien du pont de glace
  - 10.4 Adoption des dépenses pour les travaux réalisés par le Programme des Projets particuliers d'amélioration par circonscription électorale (PPA-CE)
  - 10.5 Adoption des dépenses pour les travaux réalisés par le Programme des Projets particuliers d'amélioration d'envergure ou supra-municipaux (PPA-ES)
11. Urbanisme
  - 11.1 Rapport du Comité Consultatif d'Urbanisme (Mme Louise Newbury)
12. Rapport des représentants municipaux
  - 12.1 Société Inter-Rives de l'Île verte (M. Charles Méthé)
  - 12.2 Comité de santé (M. André-Pierre Contandriopoulos)
  - 12.3 Commission consultative des familles et des aînés (Mme Louise Newbury)
    - 12.3.1 Rapport sur la faisabilité de logements collectifs (Évaluation demandée dans la Politique familiale et des aînés)
13. Rapport du Directeur général
14. Trésorerie
  - 14.1 Affectation de surplus non affectés à certains fonds dédiés
  - 14.2 Financement de certaines dépenses par les surplus ou les fonds dédiés
  - 14.3 Adoption des comptes du mois
15. Deuxième période de questions
16. Levée de l'assemblée

Donné à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs, le 2 décembre 2020  
Par Denis Cusson, directeur général et secrétaire-trésorier